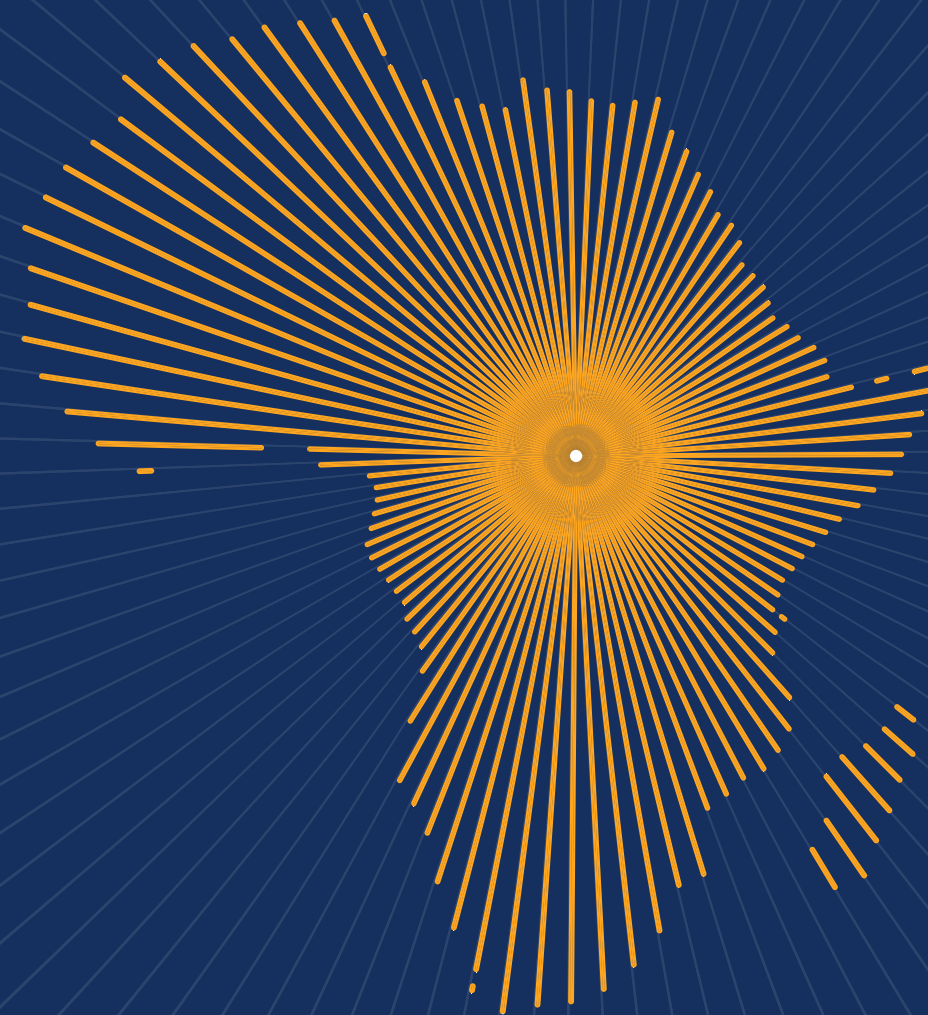




INTERPOL

PROJET ENACT

Renforcer la capacité de l'Afrique à répondre plus efficacement à la
criminalité transnationale organisée
(2017 – 2026)



Le projet ENACT d'INTERPOL a été la première initiative de ce type visant à analyser l'étendue de la criminalité transnationale organisée en Afrique.

Il a permis d'aider les services africains chargés de l'application de la loi à mettre en place des approches proactives et durables pour réduire l'incidence de la criminalité organisée sur la sécurité, la gouvernance et le développement par:

- la promotion de l'analyse criminelle en tant qu'outil stratégique contre la criminalité transnationale organisée;
- la production d'analyses fondées sur des données probantes, afin d'éclairer les décisions stratégiques et d'accroître la coopération;
- le renforcement des capacités d'enquête et d'analyse, pour apporter des réponses efficaces et coordonnées.





le projet ENACT en chiffres

9

ans de déploiement de
l'analyse criminelle en
Afrique et de promotion
de l'intégration des
questions de genre
dans le travail d'analyse

35

pays africains disposent
désormais de formateurs
certifiés par Interpol
qui dispensent des
formations en analyse au
niveau national

10

pays africains
équipés d'unités
d'analyse criminelle
pleinement
opérationnelles

21

rapports d'analyse
stratégique rédigés
et diffusés aux unités
et chefs de police
africains

240

policières africaines
soutenues et équipées
grâce à l'initiative
womENACTion

600

agents de 52 pays
africains formés à
l'analyse criminelle

1 ● **ENACT a renforcé les capacités d'analyse** grâce à des formations structurées et à une culture du partage des renseignements entre les services africains chargés de l'application de la loi.

- 30 formations dispensées dans 52 pays africains
- Cinq programmes de formation de formateurs menés à bien afin d'assurer la pérennité des acquis
- Trois conférences ciblées ont permis à des hauts dirigeants de plus de 40 pays africains d'acquérir des connaissances pratiques sur l'utilisation des analyses criminelles en vue de démanteler les réseaux de criminalité transnationale organisée



2. ENACT a encouragé la prise de décision fondée sur les données probantes en fournissant des analyses sur des menaces majeures liées à la criminalité organisée.

- 21 rapports d'analyse stratégique ont apporté des informations exploitables aux responsables des services chargés de l'application de la loi et aux décideurs politiques en Afrique.
- De nombreux rapports ont éclairé les stratégies régionales de prévention de la criminalité et contribué à la publication de notices mauves INTERPOL sur les nouvelles tendances en matière de criminalité.
- Ces rapports portaient principalement sur les infractions peu médiatisées telles que le trafic d'organes ou le trafic d'iboga.



3. ENACT a mis en place des unités nationales d'analyse criminelle afin de garantir des capacités durables.

- Des unités ont été créées au Congo, en Côte d'Ivoire, au Gabon, au Malawi, en Namibie, au Niger, en Ouganda, au Sénégal, en Tanzanie et au Togo
- Le mentorat à long terme a permis de pérenniser les capacités.
- Des ateliers et des programmes d'échange ont favorisé le partage d'expériences et la coopération, et ont permis aux équipes de produire des rapports d'analyse sous-régionaux.
- Les unités apportent désormais un soutien en matière d'analyse en vue des enquêtes et des opérations, dispensent des formations dans les écoles de police nationales, produisent régulièrement des évaluations des menaces et contribuent aux stratégies de sécurité nationale.



4. **WomENACTion a promu une action policière inclusive en matière de genre** en renforçant les moyens d'action des policières africaines.

- ✓ Un espace virtuel de mise en réseau et d'apprentissage a mobilisé 240 agents de 38 pays, favorisant le développement professionnel et les échanges entre pairs.
 - ✓ Depuis lors, 85 % d'entre eux appliquent les compétences acquises; 50 % ont rejoint des unités de renseignement; 100 % recommanderaient cette initiative.
- ✓ Une initiative de mentorat a permis d'aider des femmes au sein de services chargés de l'application de la loi à produire des rapports d'analyse stratégique.
- ✓ Des stages intensifs d'analyse ont renforcé les compétences de policières de 44 pays.
- ✓ Un groupe d'experts a rédigé des lignes directrices à l'intention des chefs de police africains sur l'intégration des questions de genre dans l'analyse criminelle.





Le projet ENACT a été financé par l'Union européenne et mis en œuvre par INTERPOL, l'Institut d'études de sécurité (ISS) et l'Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée (GI-TOC).

Les ministères des Affaires étrangères de France et d'Allemagne ont aussi apporté des financements à INTERPOL pour les phases 2 et 3 du projet.



WWW.INTERPOL.INT



[INTERPOL](#)



[@INTERPOL_HQ](#)



[INTERPOL_HQ](#)



[INTERPOL HQ](#)



[INTERPOL](#)